

# En Seine-Saint-Denis, l'Udccas et la CAF s'associent pour lutter contre le non-recours



VIE DU RÉSEAU, ACCÈS AUX DROITS

PUBLIÉ LE 13 NOVEMBRE 2023

C'est en présence de Michel Fourcade, maire et président du CCAS de Pierrefitte-sur-Seine, et d'Ammar Rahouani, son adjoint, président de l'Udccas 93, que l'union départementale de Seine-Saint-Denis a signé, le 24 octobre 2023, une convention de partenariat et de financement avec la caisse d'allocations familiales (Caf), portant sur une étude liée au non-recours.



A cette occasion, la présidente de la Caf 93, Marinette Soler-Kerrien, son directeur général, Pascal Delaplace, ainsi que la directrice des prestations et du service à l'allocataire de la Caf 93, Aminata Maïga, ont confirmé la volonté de mener avec une dizaine de CCAS du département 93, une étude expérimentale pour identifier d'une part, les usagers des CCAS en situation de non-recours par rapport aux prestations Caf et ensuite analyser les raisons de ces non-recours.

Ce partenariat s'inscrit dans le contexte de la lutte contre le non-recours, priorité nationale du gouvernement, tandis que que la Seine-Saint-Denis a été retenue comme territoire d'expérimentation du projet « Territoires zéro non- recours ».

L'étude financée par la Caf 93 a vocation à mieux éclairer les décideurs politiques sur les spécificités de la Seine-Saint-Denis concernant les causes du non-recours. Des réponses

adaptées pour lutter contre une pauvreté endémique en Seine-Saint-Denis découleront de cette étude.

Dans leurs interventions respectives, le maire de Pierrefitte, les représentants de la Caf et ceux de l'Udcccas ont partagé les enjeux de ce nouveau partenariat et se sont donné rendez-vous en juin 2024 pour la restitution des travaux.